

**PROGRAMME FRONTENAC  
DE  
SOUTIEN A LA MOBILITE  
DES DOCTORANTS INSCRITS EN COTUTELLE DE THESE FRANCO-QUEBECOISE**

\* \*  
\*

**APPEL A CANDIDATURES 2008**

Le programme FRONTENAC fait partie des programmes soutenus par la Commission permanente de coopération franco-québécoise. Il a pour vocation de favoriser la mobilité d'étudiants en cotutelle de thèses. Environ dix étudiants français et dix étudiants québécois sont ainsi sélectionnés chaque année et bénéficient d'une aide financière pour leur déplacement et leur séjour au Québec, soit 3 mois de bourse et 1 billet d'avion par an pendant trois années consécutives au maximum. Ce soutien n'est pas cumulable avec celui octroyé par le programme Lavoisier ou par toute autre aide à la mobilité susceptible d'être octroyée par des départements ministériels, des organismes de recherche, des universités et des entreprises français. Pour pouvoir bénéficier de la bourse de soutien à la mobilité pour cotutelle de thèse franco-québécoise, les procédures diffèrent selon l'origine\* et le lieu de résidence du candidat :

**Pour les étudiants québécois :** l'appel à candidatures est lancé par le Gouvernement du Québec, au mois de juin. La date limite de dépôt des dossiers est généralement en octobre.

**Pour les étudiants français :** en 2008, l'appel à candidatures est lancé par le Consulat général de France à Québec. Cet appel se substitue, pour ce qui le concerne, à celui lancé jusqu'en 2006 par le Ministère français délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche dans lequel il s'inscrivait.

La fiche récapitulative dûment signée par les directeurs de thèse, du laboratoire et de l'école doctorale puis par le chef d'établissement ainsi que deux exemplaires du dossier complet comprenant la convention de cotutelle doivent être **impérativement** retournés par voie postale pour le **1<sup>er</sup> juin 2008**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Consulat général de France à Québec – Antenne de Montréal  
Service de coopération et d'action culturelle  
1501, avenue McGill College - Bureau 1130  
Montréal (Québec) H3A 3M8  
Canada**

**Renseignements :**

**Claudine DUCHATEL**

**Téléphone : (001) 514 878 6210**

**Télécopie : (001) 514 866 8133**

**Claudine.duchatel@diplomatie.gouv.fr**

**1 - OBJECTIFS.**

Conforter la dimension internationale des écoles doctorales, favoriser la mobilité des doctorants français et québécois dans des espaces scientifiques et culturels différents, développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et québécoises.

**2 - DESTINATAIRES DE L'APPEL A CANDIDATURES.**

---

\* Pour les étudiants ayant la double nationalité franco-canadienne, il est recommandé de se renseigner auprès de l'institution présente dans le pays de résidence.

Les présidents et les directeurs des établissements d'enseignement supérieur français et les directeurs des Ecoles doctorales françaises qui encadrent des doctorants pour la préparation d'une thèse en cotutelle.

### 3 - CONDITIONS D'ELIGIBILITE.

Le doctorant doit être inscrit en première année de thèse au **1<sup>er</sup> mars 2008**.

La thèse préparée doit s'insérer dans la procédure de cotutelle, avec une convention conclue, pour chaque doctorant, entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'établissement d'enseignement supérieur du Québec, *conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 6 janvier 2005*.

S'agissant de thèses en cotutelle franco-québécoise, il convient d'utiliser le schéma de convention de cotutelle annexé à la Convention cadre franco-québécoise sur les cotutelles d'octobre 1996. Ce document est disponible auprès du service des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur français.

**Seuls seront recevables** les dossiers dont la convention de cotutelle, signée par les responsables des deux établissements partenaires, est conforme à l'arrêté de janvier 2005.

### 4 - DOMAINES D'ETUDE.

Toutes les disciplines sont concernées.

### 5 - SOUTIEN FINANCIER.

Les billets d'avion sont pris en charge par le Consulat général de France à Québec, les frais de séjour par le Ministère québécois des Relations internationales.

### 6 - MODALITES ET CRITERES DE SELECTION.

- **Demande** : présentée par le directeur de thèse français, sous couvert des responsables du laboratoire et de l'école doctorale, puis du chef d'établissement (*utiliser le formulaire joint en annexe*).
- **Sélection** : *après vérification de la recevabilité des demandes puis évaluation scientifique, faite sur critères scientifiques et thématiques.*
- **Réponses** : transmises par écrit avant la fin de l'année 2008.

**OBSERVATIONS GENERALES SUR LES COTUTELLES INTERNATIONALES DE THESE**

*régies par l'arrêté du 6 janvier 2005*

La procédure de cotutelle internationale de thèse est mise en œuvre à l'initiative et sous la responsabilité du Chef d'établissement.

- Il est possible de réaliser une cotutelle de thèse en dehors de l'appel à candidatures.
- La soumission à l'appel à candidatures implique au préalable la rédaction et la signature de la convention de cotutelle par les deux établissements ; la cotutelle est engagée même si le dossier n'est pas sélectionné et ne reçoit pas de soutien dans le cadre de cet appel à candidatures.

**La thèse donne lieu à une soutenance unique. Le jury sera composé à parité de représentants français et québécois. Après soutenance de la thèse et conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse, les établissements contractants délivrent à l'étudiant :**

- **soit un diplôme de docteur qu'ils confèrent conjointement ;**
- **soit simultanément un diplôme de docteur de chacun d'entre eux.**

**Pour l'établissement de la convention de cotutelle internationale de thèse, il importe d'être attentif aux clauses qui doivent être obligatoirement consignées au regard des dispositions définies par l'arrêté du 6 janvier 2005.**

**FICHE DE RENSEIGNEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE  
A L'APPEL D'OFFRES COTUTELLE INTERNATIONALE DE THESE**

**CANDIDAT**

M. Mme. Melle : .....

NOM patronymique : .....

Epouse : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse personnelle : .....

.....

e-mail : .....

Téléphone : .....

**DIPLOME OBTENU AVANT LA THESE**

Date d'obtention : .....

Etablissement : .....

Si DEA, code d'habilitation : .....

Si master, intitulé de la mention : .....

Si autre diplôme, intitulé : .....

.....

**RECHERCHE**

Secteur disciplinaire : Code : Libellé : .....

Numéro d'accréditation de l'ED de rattachement : .....

Etablissements d'inscription en thèse :

- en France : .....
- au Québec : .....

Dates de 1<sup>ère</sup> inscription en thèse :

- en France : .....
- au Québec : .....

Titre de la thèse : .....

.....

**Laboratoire de recherche en France**

- Etablissement de rattachement : .....
- Code d'identification du laboratoire : .....
- Intitulé : .....
- Non du co-directeur de la thèse : .....
- e-mail : .....

**Laboratoire de recherche au Québec**

- Intitulé ..... du ..... laboratoire :  
.....
- Nom ..... du ..... responsable :  
.....
- Etablissement d'accueil au Québec (nom, ville) :  
.....  
.....  
.....
- .....
- Nom du co-directeur de la thèse : .....
- e-mail : .....

**CURRICULUM VITAE**

**CANDIDAT**

Nom :  
.....

Prénom :  
.....

**CURSUS UNIVERSITAIRE**

Pour les diplômes, préciser : discipline, université, mention.

2007 - 2008	
2006 - 2007	
2005 – 2006	
2004 - 2005	
2003 - 2004	

**STAGES EVENTUELS**

.....  
...  
.....  
...  
.....  
...

**DEVELOPPEMENT DU SUJET DE THESE**

*(Au maximum, 2 pages sur le sujet de thèse ;  
1 page sur le programme de travail au Québec)*

**Rappel du N° ED :** \_\_\_\_\_ **Rappel du nom du candidat :** .....

Description : 1/ Objectifs, méthodes de recherche proposées

2/ Apport de la cotutelle.

*A la fin de la présente annexe, doivent apparaître les noms et les avis motivés des deux Directeurs de thèse.*

Programme Frontenac – Appel à candidatures 2008

La demande s'inscrit-elle dans un programme de coopération bilatérale formalisée (PAI, PRA, CEFIPRA, PHC,....) existant ou demandé ?  
Si oui, lequel ?

.....  
.....

**A) Date d'inscription en thèse**

- en France, le :  
.....
- au Québec, le :  
.....

**B) Lieu et durée (*nombre de semaines*) du ou des séjours projetés dans le laboratoire québécois :**

.....  
.....  
.....

**C) Mode de financement de la thèse (*cochez la case correspondante*) :**

- Allocation de recherche
- Allocation couplée
- ATER
- Bourse de .....

- Montant mensuel net et brut : .....
- Autre  
.....

- **Avez-vous déposé une demande de bourse auprès d'un organisme ? Si oui, lequel et le montant de la bourse**  
.....  
.....

- **Vos ressources actuelles continuent-elles de vous être versées lors de vos séjours au Québec :**

OUI  NON

- **Apport du pays d'accueil (*logement, alimentation, complément ou prolongement des ressources françaises, etc. ...*) préciser nature, montant et organisme.**

.....  
.....  
.....  
.....

**PRESENTATION DU LABORATOIRE D'ACCUEIL EN FRANCE**

Rappel du nom du candidat :

Intitulé et code du laboratoire de l'équipe d'accueil :

Responsable du laboratoire d'accueil :

Effectif de chercheurs et enseignants-chercheurs :

Adresse :

Principales publications des trois dernières années (5 au maximum) du laboratoire :

**PRESENTATION DU LABORATOIRE D'ACCUEIL AU QUEBEC**

Rappel du nom du candidat :

Intitulé du laboratoire de l'équipe d'accueil au Québec :

Nom du responsable du laboratoire d'accueil au Québec :

Adresse du laboratoire ou de l'équipe d'accueil :

Thèmes de recherche et principales publications des trois dernières années (5 au maximum) du laboratoire :

CANDIDAT

Nom :

Prénom :

ECOLE DOCTORALE

Libellé :

Code :

DIRECTEUR DE LA THESE

Nom :

Prénom :

Date et signature :

A , le

DIRECTEUR DU LABORATOIRE

Nom :

Prénom :

Date et signature :

A , le

DIRECTEUR DE L'ECOLE DOCTORALE

Nom :

Prénom :

Date et signature :

A , le

CHEF DE L'ETABLISSEMENT

Nom :

Prénom :

Date et signature :

A , le

## Programme Frontenac – Appel à candidatures 2008

Le sceau de l'établissement et la signature du chef d'établissement sont obligatoires. En cas d'absence, la demande ne sera pas pris en compte.